

A Monsieur le Président de l'Université de Lille 2

L'Association des sociologues enseignants du supérieur (ASES) et l'Association française de sociologie (AFS) viennent d'être informées des menaces de sanctions (retenue sur salaire et traduction devant le conseil de discipline) que vous semblez envisager à l'endroit de quelques uns de nos collègues de science politique, de droit et de langue de votre établissement. Nous tenons par la présente à vous faire part de notre plus totale incompréhension et d'une émotion vive.

Depuis plusieurs mois, la mobilisation des enseignants-chercheurs s'est développée dans les universités. Une mobilisation historique qui prend différentes formes, selon les établissements. Vous pouvez personnellement désapprouver les moyens que nos collègues ont mis en œuvre. Ils restent qu'ils n'en apparaissent pas moins légitimes à la communauté universitaire dans les *circonstances exceptionnelles* que nous connaissons.

Ces collègues, dont les qualités scientifiques sont reconnues bien au-delà de leurs disciplines respectives et de leur université, et dont la sincérité de l'engagement au service des étudiants et d'une conception exigeante de l'enseignement supérieur est patente, vous proposent l'ouverture d'un dialogue. Nos associations ne comprennent pas dans ce contexte que vous refusiez de l'engager, et plus encore que vous puissiez mettre à exécution ces sanctions.

Frédéric Neyrat. Président de l'ASES

Philippe Cibois, Président de l'AFS